Interventions Risques Majeurs dans les écoles





Dans le cadre de l'information préventive des populations aux risques majeurs, la Réserve Civile et Citoyenne et les agents de la ville de Nice interviennent dans les écoles publiques et privés niçoises afin de sensibiliser les élèves de CM1 aux risques majeurs et leur apporter les toutes premières consignes de sécurité.

Thèmes d'action

- Education (scolaire, périscolaire)
- Sensibilisation / information préventive

Risques

- Feux de forêt
- Mouvements de terrain et risques volcaniques
- Risques météorologiques
- Risques technologiques

Régions

- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Organisme

Ville de Nice – Direction Adjointe de la Prévention des Risques Urbains (DAPRU)
Compétence : Gestion des risques majeurs
- 81 rue de France – L'ADRIATIC
- 04 97 13 22 83
- reserve.civile@ville-nice.fr

Référent du projet

DORGIGNE Yannick
- yannick.dorgigne@ville-nice.fr

Auteur de la fiche

DORGIGNE Yannick

Partenaires et moyens

Technique(s) :

- Supports type présentation powerpoint
- Vidéo projecteur, écran, documentation
- Dossier pédagogique à l'attention des professeurs

Humain(s) :

- 2 agents de la Direction Adjointe de la Prévention des Risques Urbains – Ville de Nice
- 15 réservistes de la réserve civile et citoyenne de la Ville de Nice
- Partenariat Inspection Académique
- Partenariat ponctuel Lions Club

En bref

objectif(s) :

- Sensibiliser les enfants des classes de CM1 des écoles publiques et privées de la Ville de Nice
- Diffuser les consignes de sécurité à suivre en cas de risque majeurs

Cible : Elèves des classes de CM1 (plus de 3 000 enfants)

Echéancier(s) :

Action pérenne depuis janvier 2011

- Septembre de l'année scolaire : réunion de lancement avec l'Education Nationale
- Fin septembre de l'année scolaire : validation des supports et documents pédagogiques
- D'octobre à juin : interventions en classes
- Janvier de l'année scolaire concernée : bilan d'étape
- Fin juin : bilan de l'action sur l'année scolaire

Description de l'action

La Ville de Nice est concernée potentiellement par 7 risques majeurs. Toutes les écoles sont soumises au minimum au risque sismique et à un autre risque.

La sensibilisation des scolaires aux risques majeurs est un vecteur de prévention intéressant et efficace.
Lors de la première mise en place de l'action (hiver 2011), les classes de CM1 ont été la cible privilégiée. En effet, le programme, à l'initiative de la Direction Adjointe de la Prévention des Risques Urbains, a été défini en partenariat avec les services de l'Education Nationale. Il s'adresse aux élèves de cycle 3.
L'implication des personnels experts de la Réserve Civile et Citoyenne de la Ville de Nice a rendu possible cette action,

car elle nécessite la présence de binômes formés (présence quotidienne => en fonction de la demande / ½ journée par classe) sur l'année scolaire si l'on veut atteindre l'objectif de toutes les classes de CM1.

Atouts :

- Partenariat fort avec l'Inspection Académique (Inspectrice adjointe et coordonnateur risques majeurs)
- Volonté politique claire et forte pour la réalisation de l'action (au niveau de la ville et des partenaires)
- Disponibilité des réservistes de la Ville de Nice
- Vecteur efficace de développement de la culture du risque

Difficultés :

- Action très chronophage (résolu avec la participation des réservistes)
- Action couteuse (résolu avec la participation des réservistes volontaires)
- Tenir la distance (sur une année scolaire complète, motivation des personnels réservistes sur une action longue, pérennisation)

Description de la méthodologie

- Mise en place et développement du projet par la Direction Adjointe de la Prévention des Risques Urbains de la Ville de Nice
- Réalisation des supports informatiques par la DAPRU (type powerpoint) : Les présentations reprennent tous les risques majeurs auxquels l'école est soumise (minimum 2 sur Nice). Après un module général sur ce qu'est un risque et les consignes générales, on définit le risque et ses conséquences ainsi que les consignes en cas de survenance.
- Formation des intervenants
- Validation du programme et du document pédagogique avec l'Inspection académique
- Planification des interventions en collaboration avec les services de l'éducation nationale, sur la base du volontariat des classes
- Réalisation des interventions
- Bilan d'étape / bilan de fin de saison / retour d'expérience pour amélioration du projet
- Préparation de la nouvelle année scolaire… reprise au point « 2 »

Recommandations

Les retours des enseignants sont rendus possibles par la remise d'un questionnaire au professeur lors de l'intervention pour obtenir leurs remarques éventuelles.
Il n'y a pas de sélection des établissements. Les interventions sont à destination de toutes les classes de CM1 qui le souhaitent.

Bibliographie

DICRIM Ville de Nice
DICRIM Jeune

Mots clés

- risques majeurs (15)

Cibles

- Scolaires 1er degré

Site WEB

- www.nice.fr